

## Le XVIIIème siècle chez nous. Deuxième partie

### La Principauté de Liège (suite)

#### *L'économie*

La région verviétoise assure à elle seule les  $\frac{3}{4}$  des exportations en textile et alimentation. Les clous et la quincaillerie représentent à peine 10%. Le quartier d'Entre-Sambre-et-Meuse prend une part dans ce chiffre, des marchands et courtiers de Charleroi et Fontaine-l'Evêque commercialisent la production.

L'agriculture ne subvient pas aux besoins de la population, malgré les riches terres de Hesbaye, la routine exclut tout progrès. L'engrais animal est perdu dans les bois et terres communales que parcourent les animaux. Le prince-évêque s'oppose au déboisement. La révolution coïncide avec une nouvelle disette. Le tourisme prospère à Spa, fréquenté par les fortunés du temps. Il procure au pays plus de devises étrangères, autant que 80% de ses exportations. Le chiffre d'affaires des tripots tourne autour des 380.000 florins par an. Les barrières douanières asphyxient les échanges et favorisent la contrebande.

#### *La société*

Des inégalités subsistent entre hommes et femmes, étrangers et nationaux, ecclésiastiques et laïques. L'assemblée du clergé secondaire veille jalousement sur ses prérogatives. Les inégalités sociales sont significatives. Le chômage sévit. Les malheureux sont autorisés à mendier s'ils sont âgés ou infirmes, ce qu'on ne leur donne pas, ils sont parfois tentés de le prendre. Les menses des pauvres sont mal gérées ou manquent de moyens. Les salaires évoluent péniblement, ils ne sont guère qu'un revenu d'appoint. Les grèves apparaissent à partir de 1719. Des salaires sont payés en fausse monnaie.

Les paysans possèdent et exploitent trop peu de la superficie cultivable, mais ce sont eux qui paient les charges seigneuriales et les exactions des envahisseurs. La dîme est détournée de son objet, on veut l'appliquer aux nouvelles cultures, la pomme de terre particulièrement.

Les notables : patrons industriels, négociants qui distribuent et récoltent le travail, quelques dizaines de familles. Les propriétaires fonciers, prébendiers, Titulaires des charges publiques judiciaires et administratives. Les alliances matrimoniales. Ainsi s'établissent les fortunes, dont quelques unes seulement sont considérables.

La misère est profonde et progresse. La société liégeoise paie lourdement les conséquences économiques des guerres de Louis XIV et de Louis XV.

A la croissance rapide de la population répond une insuffisance des ressources. La société est bloquée.

(G.Hansotte : - *La clouterie liégeoise et la question ouvrière au XVIIIe siècle*, Bruxelles 1972 ; *La métallurgie et le commerce international du fer dans les Pays-Bas autrichiens et la Principauté de Liège pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle*, Bruxelles 1980).

### ***Fiscalité liégeoise au XVIIIe siècle***

Le clergé payait dans une taille 1490 florins, la noblesse 165, la cité (Liège) 1600, les vingt-deux bonnes villes (dont Thuin) 1335, et les villages des quartiers (ceux qui n'avaient rien à dire) 7408 florins.

Nous donnons ci-après la quote-part de quelques localités du quartier d'Entre-Sambre-et-Meuse (un genre d'arrondissement)

Biesme-sous-Thuin	20 florins
Castillon	8 florins

Clermont	26 florins
Donstiennes	20 florins
Les Fontaines (Val et Mont)	48 florins
Gozée et Marbaix	33 florins 10 sous
Leernes et Wespes	43 florins 10 sous
Ragnies	0
Thuillies et Ossogne	0
Lobbès	47 florins 15 sous

L'abbaye de Lobbès ne payait rien. Le clergé régulier avait la réputation de mener la grande vie dans de belles maison de plaisance, d'aimer les honneurs, de tenir bonne table et de recevoir continuellement de des visites (pas toujours désirées). La religion passait à l'arrière-plan.

### Trois facteurs économiques ont sauvé les Liégeois de la ruine

1. Une agriculture prépondérante, un secteur tertiaire (le commerce, les transports, les professions libérales, les fonctionnaires) restent stables, malgré les vicissitudes naturelles ou politiques.
2. Une double diversification : celle des industries et celle des modes de production
3. Les tarifs douaniers dont l'effet s'annule et est déjoué par des industriels avisés.

### *Les territoires contestés*

Liège récupère Herstal en 1740. Maastricht reste en co-souveraineté avec les Provinces Unies. Ougrée et Sclessin tombent sous la souveraineté liégeoise en 1768. En 1780, Jumet reste aux mains des Pays-Bas autrichiens. Fontaine-l'Evêque, après des siècles de contestations, est occupé militairement par les troupes de Marie-Thérèse en 1757.

## *Les lettres et les arts.*

Rome, Paris et Vienne attirent les talents artistiques. Le succès du roman à bon marché et de la littérature de colportage, les journaux, les estampes seront la cause de la diffusion des idées et de la langue française. Déjà à cette époque, le local commence à se diluer dans l'universel. Le XVIIIème siècle est plus cosmopolite que le XIXème dominé par les nationalismes.

La lutte contre la misère est inefficace, elle tend plus à la cacher qu'à y remédier.

Citons quelques noms célèbres :

- LION Jean-Jos, de Dinant (1729-1809), peintre d'histoire, portraitiste et pastelliste, peintre de Marie-Thérèse et Joseph II.
- DEWEZ Laurent-Benoît, de Petit Rechain (1731-1812) architecte
- D'OMALIUS d'HALLOY J-B-Jul , de Liège (1783-1812), géologue, adepte du transformisme de LAMARCK
- REDOUTE P-Jos, de Saint Hubert (1759-1840), peintre de fleurs et lithographe, du Cabinet de Marie Antoinette, surnommé le Raphaël des Roses.
- LE LOUP Remacle, né à Spa en 1708, graveur
- de VILLENFAGNE (1753-1826), historien.
- SOHET (1728-1811), juris-consulte
- SAUMERY, auteur des « Délices du pays de Liège » dont nous parlerons dans les annales.

## **La science et les œuvres littéraires et artistiques dans l'espace de la Belgique actuelle, et surtout en Wallonie.**

Les philosophes et gentilshommes français font des émules chez nous. Linné et Buffon y avaient mis de l'ordre dans la nature. Lavoisier inaugurait la chimie. Ailleurs Herschel réveille l'astronomie et Franklin s'intéresse à l'électricité.

Comme en France, Le Ratz de Lanthenée, physicien de Thuin défendit les théories de Newton. La science de l'homme anime une poussée inventive. Paul Desorbay de Montbliart, médecin, professe à Vienne et donne ses soins à la souveraine d'Autriche. Né en 1621, mort en 1691, il n'était pas du XVIIIème siècle mais le fait qu'il se tourne vers l'Autriche illustre le rôle futur de Vienne en Europe.

Dewez, dont nous parlions plus haut, construit le château de Seneffe, avec son plan à la villa romaine, cour d'honneur et longues galeries à colonnades, il y a mis l'empreinte de son classicisme rigoureux. IL construit non seulement les abbayes de Villers, d'Aulne et d'Orval, mais encore celles de Gembloux, de Floreffe, de Lobbes (ferme et communs particulièrement), de Florival, de Val-Dieu, d'Andenne, de Saint Martin à Tournai, de Bonne Espérance, de Cambron, d'Affligem, d'Heylissem. Il éleva le phare d'Ostende et les collégiales d'Andenne et d'Harelbeke.

Cl. Jos. De Bettignies (1675-1740), élève du sculpteur/architecte Louis de Doulx de Mons, est l'auteur du fameux Car d'Or, et du remarquable jubé de l'ancienne église de Saint Germain, architecte aussi, il construisit l'église de Sainte Elisabeth à Mons en 1722.

François Du Sart, dit le Wallon, élève de Vincent Anthoni, fit des sculptures pour le palais de Whitehall sous Charles 1<sup>er</sup>. Joseph Coffiaux fit le dôme de l'hôtel de ville de Mons en 1714.

Laurent Delvaux, né à Gand, exerça à Nivelles cet art exubérant auquel on doit les chaires aussi encombrante que remarquables de Sainte Gertrude. Henrion de Nivelles fut son principal élève.

Gérard SERIN fit le tableau de la « Fête de tous les Saints » de l'église des Clarisses. Raymond BREBAR (1736-1820) portraitiste, maître dans l'art de la perspective. Jean-Aug. Druon CARDINAAL était habile dans les rentoilage de tableaux. Hipp. Fr. Jos. ERQUENNE, fils d'Ant. Jos., fut élève de MALAINE. Félix DUMORTIER, peintre et sculpteur, fit deux tableaux, d'ailleurs médiocres qui ornent l'église de St Quentin. Son père Prosper était peintre d'histoire et de portraits. Paul DUMORTIER exécuta ce tableau de St Roch conservé à la cathédrale.

A Mons, Hosson et Vanhaeren furent des portraitistes en vogue. WERY et son fils Albert furent de bons paysagistes. André d'AVESNES, peintre de la duchesse Anne de Lorraine, peignit « L'Eglise triomphante » au plafond de l'église St Germer et André BLAMPAIN fournit le retable de l'autel de St Hilaire à la même église.

FRESIN de Lessines fit celui de l'autel St Martin – à Frasnes-lez-Buissenal. Jacques de Soignies (1720-1783) se consacra à la grande peinture religieuse à une époque où elle était délaissée ; il remplit de ses œuvres les églises de Mons.

A Liège l'un des fervents pèlerins de Rome fut Nicolas LA FABRIQUE, né à Namur en 1649, mort à Liège en 1736, l'auteur de Bacchus du musée de Liège ; un autre est Jean Baptiste JUPPIN, également Namurois (1675-1729) qui décora de peintures les églises liégeoises de St Denis et de St Martin, ainsi que la collégiale de Tongres.

A côté de lui figurent P.L. DELCOCHE (1716-1741), peintre décorateur. Edmond PLUMIER, Jean-Baptiste COCLERS, artiste

d'ordre inférieur. Citons aussi le Dinantais Pierre-Joseph LIEVIN (1729-1800), éminent portraitiste, maître de Paul Noël de Waulsort. Il faut encore mentionner Nicolas de FASSIN (1728-1811), fondateur et le premier directeur de l'Académie de dessin à Liège. Ses quatre tableaux représentant « Le Matin », « Le Midi », « Le Soir » et « La Nuit » donnent la meilleure idée de son talent gracieux.

Pierre LOVINFOSSE (1745-1821) fut un portraitiste estimé et un bon peintre décorateur ; les salons de Liège gardent de lui des dessus de porte dans le goût de Watteau.

Léonard DEFRANCE (1735-1805) le producteur le plus abondant parmi les peintres de la fin du XVIIIème siècle. C'était un mauvais sujet, qui devint, sous la Révolution, un fanatique Vandale ; il prit une part considérable à la destruction de la cathédrale de Liège. Il traitait le genre avec une certaine verve et sa peinture subit l'influence hollandaise.

Parmi les ouvrages artistiques qui virent le jour à Liège, il faut signaler la décoration extérieure et intérieure de l'antique Violette ou maison communale. Juppin et Plumier y collaborèrent avec Jean Delloye, Lambert Dumoulin, Arnold Smitsen, le pensionnaire de Louis XV et l'inventeur de la gravure à l'imitation du crayon.

Sous Charles de Lorraine, prince passionné de musique, la Chapelle prend une place importante à la Cour, elle prête son concours à toutes les fêtes de Palais. Vingt-cinq exécutants sous la direction du chef anversois Jacques De Croes. Des bals, des opéras attirent les heureux de la vie.

GOSSEC, né à Vergnies en 1733, mort en 1829, créa le Conservatoire de Musique à Paris. Il fut avec Grétry membre de l'Institut.

L'Académie musicale de Mons organisa en 1759 la Société des concerts et redoutes et des concerts bourgeois. La passion de la

musique fait découvrir de nouveaux instruments, provoque l'émulation parmi les interprètes. C'est le temps de l'enfant prodige Mozart, l'opéra, la danse. Le théâtre connaît un engouement inouï.

A Liège, le chanoine Dieudonné Raick écrivait ses célèbres « suites » pour clavecin ; Jean Noël Hamal (1709-1778), dans ses charmants opéras comiques fait pressentir Grétry (né à Liège en 1741, mort en 1813) qui porte à sa perfection ce genre en France.

Signalons les tapisseries de Tournai et d'Enghien, les dentelles de Binche, dans un style particulier marqué surtout par le « fond de neige » et par des fleurs d'application. Les porcelaines de Tournai, les grès de Bouffioulx. Le mobilier civil de l'époque Louis XV à Liège, les armes de luxe. Le marbre de Rance, le bleu de Ste Anne de Leval.

La grande encyclopédie, par ses illustrations, fait naître un intérêt croissant pour la gravure.

Une ère favorable crée l'âge d'or de l'artisanat d'art, chefs d'oeuvre du bois, de la porcelaine, de la tapisserie, de l'orfèvrerie, du verre, secteurs pour lesquels le crépuscule tombera, devant l'invasion de l'industrie.

Beaucoup de ces détails proviennent du livre : « Les artistes wallons » de L. Cloquet, Bruxelles 1913. Evidemment, beaucoup d'œuvres d'art ont eu le temps de disparaître, d'une façon ou d'une autre, depuis cette avant-guerre !

## Annales du XVIIIème s. après la mort de Louis XIV

La disparition des grandes épidémies de peste et la réduction des ravages dus aux guerres sont des circonstances propices à l'essor démographique que soutint l'économie de plus en plus développée du pays. La situation frumentaire s'améliore grâce à la consommation de la pomme de terre. L'extension du réseau de transport, l'utilisation du charbon, les premières machines à vapeur assurent la base du capitalisme.

**1718** – Le 14 février, nous trouvons dans le Manuscrit du Presbytère le recès de l'abbé de Lobbes, des bourgmestres de Lobbes et de Thuin, au sujet du pâturage dans les bois, où ils ont le champiage en commun. Ce qui donne lieu à un procès contre quelques habitants de Lobbes opposés à ce règlement limitant le champiage seulement aux tailles coupées depuis six années, la première après le 1<sup>er</sup> mai et la dernière avant le 1<sup>er</sup> novembre.

A Ragnies, on fixe les limites du Try Mariette.

A Strée la communauté arrente des bois pour faire face à ses dépenses.

A Moustier-en-Fagne le sieur Lerond rembourse une rente au prieur Ambroise Mengold.

A Perennes-lez-Binche le curé se plaint de l'insuffisance de ses moyens de subsistance mais n'obtient rien.

A Virginal l'évêque de Namur fait la visite de la cure et note que l'abbé de Lobbes en est le collateur, pourtant en 1740 le curé est nommé au concours sans opposition de l'abbé.

Le 16 décembre, avant la nomination d'un nouvel abbé, on prend des dispositions pour réduire ses revenus.

**1719** – La cense Plomcocq à Gozée/Marbaix, était un fief relevant de l'abbaye de Lobbes. Le fief Lardÿ à Ragnies appartenait à Sébastien Wolf. La veuve de Gilles vend le moulin de Biesme-sous-Thuin au seigneur Mascart mais il semble qu'il rentre en possession de l'abbaye de Lobbes.

Le bois du Luiseul appartient pour 1/3 à l'abbaye de Lobbes. Inscription d'une rente de 27 florins du Roy due à l'abbaye de Lobbes par Pierre Dilmay à Jumet.

Le prieur de Heigne est en procès avec la douane du Brabant mais doit payer les frais.

Contestations au sujet des limites des Bois de Leernes contre Fontaine-l'Evêque.

Le curé de Montigny St Christophe est débouté de sa demande tendant à faire construire la maison pastoral aux frais de l'abbaye de Lobbes. La dîme de Leval-Chaudeville est abandonnée, de même celle d'Erpion, le revenu était plus qu'engrouffré par les charges.

Ceux d'Ossogne refusent de sonner pendant six semaines à la mort de l'abbé de Lobbes.

Il y a projet d'échanger le prieuré d'Houdain contre celui de La Chapelle à Bruxelles.

L'abbé avait des obligations envers l'archidiacre en raison de ses paroisses en Hainaut. L'abbaye acquiert encore une rente sur le clergé de Hainaut. Ces rentes servaient parfois à acheter des immeubles.

Jean Dumont de Forestaille fait rapport à charge de Louis Delhayë de Mont-Sainte-Geneviève, affaire de champiage ?

Les chemins de Peissant sont réparés (corvée ?)

**1720** – Tous les amateurs de notre histoire locale connaissent le nom de SAUMERY et ses « *Délices du païs de Liège* » de 1739-40. Le 1<sup>er</sup> mars 1720, Pierre Lambert de Saumery débarque à Constantinople pour un séjour en Turquie. Il est chargé par le ministre des Provinces Unies d'assister les résidents calvinistes en Turquie. Ce pasteur calviniste devra y veiller au salut de la petite communauté hollandaise.

On sait peu de choses de lui. Il serait né en France en 1690. Ses parents ont émigré en Angleterre, où Pierre Lambert a vécu sa jeunesse et son adolescence. C'est là qu'il est devenu pasteur, et l'ambassadeur des Provinces Unies à Londres lui aurait proposé de se rendre en Turquie. Ayant accepté, Saumery a quitté Londres en 1719 et a débarqué à Port Louis. Son voyage en France a été jalonné de prédications dans la Saintonge, le Poitou, le Bordelais, à Montpellier et à Nîmes. Cet aventurier, dont la foi protestante semble de pure convention, envisagerait de s'installer à Liège, le 20 octobre 1730.

Depuis son départ de Constantinople de 1723, il n'a pas cessé de voyager. On l'a vu à Smyrne, à Malte, en Italie, en Suisse, en France, dans les Provinces Unies et en Allemagne. Il s'est converti au catholicisme contre une pension de 400 florins allouée par le Prince Evêque de Liège. Il a publié une réfutation de sa religion d'origine : « L'anti-chrétien ou l'esprit du calvinisme » opposé à Jésus Christ et à l'Évangile dans son établissement, dans ses progrès et dans sa situation présente ; ainsi que le premier volume de ses Mémoires. Il a en tête un projet bien plus vaste : « Les Délices du Païs de Liège », sorte d'inventaire commenté des châteaux, monastères, églises et localités de la principauté, accompagné de quelques biographies de Liégeois célèbres.

**1720** – On remarque un écrit de Dom Erme Robert, procureur de l'abbaye de Lobbes, par lequel il se récrie que l'on permet à ceux d'Aulne d'acquérir du bien sur les terres de Lobbes, contrairement à la charte-accord de 1174. Comment, par exemple, et quand sont-ils entré en possession de leurs terres à Thuillies et Ossogne. Il en résulte des différends quant à la levée de la dîme, et les limites entre Ragnies et Leers-et-Fosteau. Les relations entre Lobbes et Aulne ne sont pas au beau fixe.

A Lobbes, Nicolas Wilmart et d'autres protestent à propos de la collecte des impôts. La cour de Lobbes précise le tarif et le mode d'application des droits d'afforages sur les bières et vins.

Procès avec les chanoinesses de Ste Waudru qui voulaient imputer la compétence et le logement du curé de Cuesmes à l'abbaye de Lobbes et aux chanoines de St Germain à Mons.

A Hamme (sur Durme) l'évêque de Gand veut enlever la collation du curé à l'abbaye de Lobbes pour la soumettre au concours. Il y a aussi des difficultés à Kontich avec le vicomte de Fruges et l'évêque d'Anvers.

**1721** – Liège impose une taxe sur les vins déchargés à Lobbes.

A Lobbes, Michel Gouttier constitue une rente de 25 florins en faveur du monastère, il veut sans doute s'acquitter d'une dette.

On plante huit nouvelles bornes entre les bois du monastère et ceux de la communauté de Lobbes.

Les bourgmestres Lambert Pouillon et Maximilien Bernard de Lobbes se font rappeler à l'ordre pour avoir assemblé la communauté sans avoir demandé la permission à l'abbé.

Juumet et Heigne ne sont pas sujets au pains d'abbayes.

Les souverains autrichiens, à l'occasion de la vacance du siège abbatial, imposaient souvent aux monastères une pension annuelle à payer à la personne ou à l'institution qu'ils désignaient. Elles aidaient à vivre des institutions utiles, comme les séminaires et couvents pauvres.

Les habitants de Leernes demandent à l'abbé de Lobbes de leur construire une école.

Une borne et la chapelle d'Ossogne font la limite entre les dîmes de Lobbes et d'Aulne dans cette localité.

Le marquis de Wargnies présente un candidat pour desservir la chapelle castrale de Barbençon et requiert l'abbé de Lobbes de la mettre en possession de ce bénéfice.

Le comte d'Egmont est autorisé à planter un pilori à Taisnière (Nord de la France).

A Morlanwelz la dîme appartient à l'abbaye de Lobbes, mais comme l'abbaye de Bonne Espérance y avait des droits, certains frais étaient partagés.

L'abbaye de Lobbes doit payer une rente en blé aux pauvres de Peissant.

Le 20 février 1721, date présumée de la fondation de la première loge maçonnique des Pays-Bas, « La Parfaite Union » à Mons. On les dit « spéculatifs » par opposition aux artisans maçons opératifs (de métier).

**1722** – A Lobbes, l'abbaye acquiert une rente de 4 florins d'Augustin Seguin et 5 florins 2 patards et demi venant des héritiers d'Ursmer Royets, à Jumet ; 4 florins de Joseph Maren pour le compte de Michel L'arbalestrié.

On refait la liste de ceux qui doivent la dîme à Marchienne.

A Biesmerée, contestations de limites des bois avec le receveur du prince de Ligne.

Tous ces renseignements n'ont rien de bien attrayants, mais ils nous font voir à combien de tracasseries nos ancêtres étaient exposés : payer des tailles, des dîmes, des rentes seigneuriales, des cens, etc.. et ne recevoir rien en contrepartie. Aujourd'hui, nous payons des contributions, des taxes, etc .. mais de l'autre côté l'Etat nous garantit une sécurité sociale, une pension et des services communs d'enseignement, de police, de transports qui nous mettent à l'abri de tous les aléas de la vie.

Arthur WERION

**A suivre .....**